

Objet : Préavis de grève du 03 juillet 2017.

Madame Le Directeur,

J'ai l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève local pour la journée du 3 juillet 2017 conformément au 3ème alinéa de l'article 3 de la loi n° 777 du 31 Juillet 1963, ainsi qu'un débrayage de 10 hrs à 11hrs pour cette même journée. Préavis reconductible et illimité.

Ce préavis concerne tous les personnels médicaux et non médicaux de l'établissement. Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent le jour et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de cette journée.

Nos revendications portent sur :

- Retrait du projet de gestion des lits en période estivale et de la mise en place de l'unité mobile de bio nettoyage avec l'obligation de sortie le matin.
- Des moyens humains en adéquation avec la charge de travail dans les 7 services concernés par ce projet.
- Contre les Fermetures saisonnières (UHCD, Cardio, Pédiatrie, chirurgie, SSR).
- Contre la flexibilité et la mobilité interne actuelle imposée aux agents sans cadre général.
- Pour une vraie période de 3 semaines de congés annuels en juillet ou aout pour tous les agents du CHPM.

Veillez agréer, Madame le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat SUD Santé du CHPM

Francis Landouar